

# LE PRIX COURANT

REVUE DOMAINE DU COMMERCE, DE LA FINANCE, DE L'INDUSTRIE DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES ASSURANCES

VOL. I

MONTRÉAL, VE D., 16 SEPTEMBRE 1887

No 2

## FRANCE! CANADA!



**Ligne Bossière**  
Sous contrat avec le gouvernement de la Puisse, faisant le service entre le

**HAVRE et MONTREAL**  
TOUS LES VINGT JOURS.

Le vapeur Panama partira de Montréal le 12 septembre.  
Le vapeur Iberia partira de Montréal le 21 septembre.  
Le vapeur Comte d'Eu (230 tonneaux) partira de Montréal pour le Havre le 16 octobre.  
Le vapeur Panama partira de Montréal le 29 octobre.

### CONNAISSANCEMENTS DIRECTS

donnés de France pour toutes les villes du Canada, et à Montréal pour les principales villes de France et d'Europe, St-Pierre-Miquelon, etc.

**La compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.**

### 1887-Arrangements du printemps-1887

Les vapeurs de cette compagnie voyagent entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit commençant Lundi 2 mai :  
Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Mardis, Mercredis et Vendredis.  
Le steamer MONTREAL, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudi et Samedi, 4 heures p. m. de Montréal.

### MONTREAL ET TORONTO.

Communiqué le 10 de Juin.  
Les vapeurs voyagent entre ces ports qu'il faut tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et le train de 4 heures p. m. pour Coteau Landing, Kingston et Toronto, faisant connexion avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux chutes Niagara, Buffalo, etc.

Le steamer BOHEMIAN, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intérieurs les Mardis et Vendredis, à midi.  
Le steamer TROIS-RIVIERES, capt. Napoléon Colette, partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1.30 p. m., commençant le 3 mai.  
Le steamer CHAMBLAY, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 h. p. m., commençant le 3 mai.  
Le steamer TERREBONNE, capt. Laforce, partira tous les jours, (dimanche excepté), à 3.30 h. p. m., (le samedi à 2.30 h. p. m.), pour Verchères, arrêtant à Boucherville et Verennes et pour Contrecoeur les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 1.30 p. m., commençant le 3 mai.  
ALEX. MILLOY, J. B. LABELLE, Sur. du trafic, Gérant. Bureau principal, 228 rue St-Paul.

## HUDON, HEBERT & Cie

(C-devant J. HUDON & Cie)  
Importateurs de

### Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS  
304 et 306, rue St-Paul

143 et 145, rue des Commissaires

N.B. - Nous faisons une spécialité des VINS de France, et tenons constamment en magasin pour ce usage, les vins de Sicile, Tarragone et le S. de France.

## Prevost, Prevost et Cie

IMPORTATEURS DE

### Ferronnerie, Quincaillerie,

Coutellerie, Fer en barres, Fil de fer de toutes sortes, Haches, Peintures, Vernis, Verres à vitres, etc.

269, rue Saint-Paul

STRICTEMENT EN GROS  
Une visite est respectueusement sollicitée.

## Nouvel Etablissement

### Thibaudeau, Girard & Cie

241, RUE ST-PAUL

Coin de la rue St-Vincent

Importateurs de Nouveautés.

LIGNES SPÉCIALES.

Messieurs les négociants tant de la ville que de la campagne, sont respectueusement invités à nous faire une visite.

J. E. THIBAudeau, J. A. GIRARD

## La Cie Manufacturière de

### TABAC CANADIEN

St-JACQUES, COMTE DE MONTCALM (Incorporée en Janvier 1887)

CAPITAL AUTORISÉ \$30,000.00  
CAPITAL SOUSCRIT 10,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS:  
Zacharie Cloutier, président, Isaie Forest, vice-président, Urie Granger, Alfred Lesage, J. A. Martin, Modeste Beauvais, manufacturier, Ovide Marion, Jules Blouin, Arthur Marion, gérant.

La compagnie prépare du tabac à fumer et à chiquer, et s'empare dans la fabrication que la feuille de choix de tabac canadien.

## EXPORTATIONS

Exportations faites par le port de Montréal, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 10 septembre 1887, comparées avec celles faites les années précédentes, pendant la période correspondante.

GRAINS ET FARINES		
	1886	1887
Blé, minots.....	4,086,238	5,843,364
Mais, minots.....	3,107,011	612,514
Pois, minots.....	1,190,936	1,092,085
Avoines, minots.....	1,712,758	405,146
Seigle, minots.....	109,160	169,160
Farine, sacs.....	303,993	386,969

## ANIMAUX

	1886	1887
Lake Ontario - Liverpool	196	1,011
Buenos Ayres - Glasgow	328	484
Colina.....	239	484
Montréal.....	306	240
Canadian.....	232	148
Lake Huron - Liverpool	167	851
Total.....	2,468	2,734
Semaine précédente.....	2,084	908
do correspond. 1886	1,967	3,582
do " 1885	1,222	2,881
do " 1884	2,456	2,827
do " 1883	1,445	5,321
do " 1882	901	1,847
do " 1881	767	1,420
do " 1880	1,758	1,720
do " 1879	719	79
do " 1878	483	1,747

## Statistiques préparées par M. J. O. Neville.

Par	Pour	Boîtes	From.
Saragatian.....	Liverpool	1,284	5,783
Montréal.....	do	511	4,200
Lac Ontario.....	do	1,006	1,006
Buenos-Ayres. Glasgow	do	150	800
Washington.....	Londres	10,961	10,961
Canadian.....	do	306	14,895
Total.....		2,257	37,695
Par fret direct.....		1,752	14,242
Semaine précédente.....		1,530	12,789
do correspond. 1886		2,786	36,888
do " 1885		7,057	44,193
do " 1884		4,969	21,735
do " 1883		2,437	60,129
do " 1882		1,312	10,856
do " 1881		3,937	25,956
do " 1880		12,966	16,164
do " 1879		8,532	18,956
do " 1878		4,870	21,652
Total à ce jour.....		30,419	743,909
do de fret direct.....		9,245	277,754
do " en 1886.....		20,424	586,649
do " 1885.....		35,254	699,136
do " 1884.....		31,851	726,445
do " 1883.....		21,253	561,920
do " 1882.....		17,644	430,469
do " 1881.....		58,923	377,582
do " 1880.....		96,954	335,513
do " 1879.....		53,648	329,303
do " 1878.....		31,968	263,886

## BEURRE & FROMAGE

En farines la position est toujours aussi difficile. La demande toujours ferme et soutenue ne peut être satisfait par suite de la faiblesse des arrivages, et le stock disponible a encore diminué de 1200 barils la semaine dernière. Dans ces conditions les affaires locales sont limitées aux besoins absolus du moment, et les expéditions pour les ports du golfe considérablement entravées.

### NOUS COTONS:

Patent.....	\$1 25 à 4 05
Extra supérieur de choix.....	1 15 à 4 25
Extra supérieur.....	1 05 à 4 15
Extra supérieure.....	1 00 à 4 10
Extra de printemps.....	1 00 à 4 05
Porte de bonnanger du Canada.....	1 00 à 4 05
do " de Manitoba.....	1 00 à 4 05
do " des Etats-Unis.....	1 00 à 4 05
Fin.....	1 00 à 4 05
Moyenne.....	1 00 à 4 05
Recettes.....	1 00 à 4 05
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	1 80 à 1 90
Extra de printemps.....	1 75 à 1 75
Superfine.....	1 50 à 1 60
Fin.....	1 35 à 1 40
Moyenne.....	1 20 à 1 30
Porte de bonnanger de la ville.....	1 40 à 1 55
Farine d'avoine, en barils.....	1 00 à 1 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	25 à 4 50

## PORC, LARD.

En porc la demande s'est quelque peu améliorée, et les ordres pendant la semaine ont été un peu plus nombreux et plus importants. Les stocks sur place en maïs étant légers et les détenteurs ou producteurs étant très fermes, les prix ont subi un léger mouvement de hausse. En saindoux les prix se maintiennent bien, sans transaction sérieuse.

A l'étranger les marchés sont calmes, tant ceux de production que de consommation. Chicago est calme, sans grande spéculation.

### NOUS COTONS:

Lard canadien, short cut, par baril.....	18 00
Lard mess de l'ouest, par baril.....	18 50
Lard mess de l'est, par baril.....	18 50
Lard mess de l'ouest, par baril.....	18 50
Lard mess de l'est, par baril.....	18 50
Jambon, la lb.....	0 11 à 0 12
Saindoux sous toile, la lb.....	0 00
Saindoux de l'ouest, en saux, lb.....	0 00
Saindoux canadien, en saux, lb.....	0 01
Lard fumé, en lb.....	0 10 à 0 11
Epaules.....	0 10
Saindoux, la lb.....	0 25 à 0 30

## BEURRE.

Les beurres ont été un peu plus actifs pour l'exportation, la demande locale est toujours bonne. Les sortes communes sont délaissées et ne se vendent que dans des conditions désastreuses, alors que tout ce qui est de bonne qualité se vend à bons prix. L'exportation est certainement arrêtée en partie par les exigences des vendeurs. Le beurre de juillet s'étant bien vendu à 22, 22 1/2 et 23c, on en a conclu que celui d'août devait valoir au moins de 24 à 25c. Toute juste que puisse être la conclusion, il n'en est pas moins vrai que les producteurs doivent se conformer à la position du marché. L'exportation ne peut pas payer ce prix, il s'en suit que la production d'août s'écoule peu, qu'elle se détériore et que venant s'ajouter à celle de septembre elle sera certainement une cause de faiblesse dans les prix. Les crémeries américaines vendant au fur et à mesure de leur production, aux meilleurs cours du jour, avaient fini par réduire à néant l'exportation canadienne, mais nous reprenons petit à petit notre place et nous la gagnerons d'autant mieux que nos produits sont très appréciés, mais il nous faudra opérer prestement comme nos voisins.

On n'offre en ce moment aucun beurre de crémérie au-dessous de 24 c., mais les

## REVUE DES MARCHÉS

### GRAINS

En blé le marché de l'exportation est absolument ferme. Il se fait très peu d'affaires d'autant que les stocks sont très faibles pour ainsi dire nuls. Nous avons connaissance de ventes de vieux blé blanc qui se sont faites de \$5 à 88c, quoique nous ne cotons pas ces cours.

Les pois sont toujours en bonne demande, pour l'exportation, mais la faiblesse des arrivages a considérablement restreint les transactions et maintenu le prix très ferme. De fait presque tout le stock à Montréal est déjà vendu. En avoine les existences sur place sont assez fortes, mais malgré cela les détenteurs ont des prétentions à la hausse et les prix ont beaucoup de fermeté.

Aux Etats-Unis les affaires sont sans changement, quoique les prix soient généralement fermes. Les avis d'Europe ne changent absolument rien aux statistiques que nous avons données dans notre dernier numéro et les récoltes sont presque partout au-dessus des rendements moyens.

### NOUS COTONS:

Blé roux d'hiver du Canada 81c à 83c, blanc d'hiver 81c à 83c, printemps du Canada 81c à 83c, Manitoba dur No 1 87c; do No 2, 85c; du Nord No 1, 85c. Pois: 72 à 73c, par 60 lbs. Avoines: 30 à 32c, par 32 lbs. Seigle 50c. Orge 48 à 55c. Mais 57 à 58c, droits payés et 51c. en entrepôt.

### FARINES

En farines la position est toujours aussi difficile. La demande toujours ferme et soutenue ne peut être satisfait par suite de la faiblesse des arrivages, et le stock disponible a encore diminué de 1200 barils la semaine dernière. Dans ces conditions les affaires locales sont limitées aux besoins absolus du moment, et les expéditions pour les ports du golfe considérablement entravées.

### NOUS COTONS:

Patent.....	\$1 25 à 4 05
Extra supérieur de choix.....	1 15 à 4 25
Extra supérieur.....	1 05 à 4 15
Extra supérieure.....	1 00 à 4 10
Extra de printemps.....	1 00 à 4 05
Porte de bonnanger du Canada.....	1 00 à 4 05
do " de Manitoba.....	1 00 à 4 05
do " des Etats-Unis.....	1 00 à 4 05
Fin.....	1 00 à 4 05
Moyenne.....	1 00 à 4 05
Recettes.....	1 00 à 4 05
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	1 80 à 1 90
Extra de printemps.....	1 75 à 1 75
Superfine.....	1 50 à 1 60
Fin.....	1 35 à 1 40
Moyenne.....	1 20 à 1 30
Porte de bonnanger de la ville.....	1 40 à 1 55
Farine d'avoine, en barils.....	1 00 à 1 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	25 à 4 50

### PORC, LARD.

En porc la demande s'est quelque peu améliorée, et les ordres pendant la semaine ont été un peu plus nombreux et plus importants. Les stocks sur place en maïs étant légers et les détenteurs ou producteurs étant très fermes, les prix ont subi un léger mouvement de hausse. En saindoux les prix se maintiennent bien, sans transaction sérieuse.

A l'étranger les marchés sont calmes, tant ceux de production que de consommation. Chicago est calme, sans grande spéculation.

### NOUS COTONS:

Lard canadien, short cut, par baril.....	18 00
Lard mess de l'ouest, par baril.....	18 50
Lard mess de l'est, par baril.....	18 50
Lard mess de l'ouest, par baril.....	18 50
Lard mess de l'est, par baril.....	18 50
Jambon, la lb.....	0 11 à 0 12
Saindoux sous toile, la lb.....	0 00
Saindoux de l'ouest, en saux, lb.....	0 00
Saindoux canadien, en saux, lb.....	0 01
Lard fumé, en lb.....	0 10 à 0 11
Epaules.....	0 10
Saindoux, la lb.....	0 25 à 0 30

## BEURRE.

Les beurres ont été un peu plus actifs pour l'exportation, la demande locale est toujours bonne. Les sortes communes sont délaissées et ne se vendent que dans des conditions désastreuses, alors que tout ce qui est de bonne qualité se vend à bons prix. L'exportation est certainement arrêtée en partie par les exigences des vendeurs. Le beurre de juillet s'étant bien vendu à 22, 22 1/2 et 23c, on en a conclu que celui d'août devait valoir au moins de 24 à 25c. Toute juste que puisse être la conclusion, il n'en est pas moins vrai que les producteurs doivent se conformer à la position du marché. L'exportation ne peut pas payer ce prix, il s'en suit que la production d'août s'écoule peu, qu'elle se détériore et que venant s'ajouter à celle de septembre elle sera certainement une cause de faiblesse dans les prix. Les crémeries américaines vendant au fur et à mesure de leur production, aux meilleurs cours du jour, avaient fini par réduire à néant l'exportation canadienne, mais nous reprenons petit à petit notre place et nous la gagnerons d'autant mieux que nos produits sont très appréciés, mais il nous faudra opérer prestement comme nos voisins.

On n'offre en ce moment aucun beurre de crémérie au-dessous de 24 c., mais les

## REVUE DES MARCHÉS

### FROMAGE

La semaine a été plus que tranquille et les acheteurs n'ont fait que fort peu de transactions. Notre marché a été plus influencé par la faiblesse du marché de New-York, que par la baisse du câble qui n'a été que de 6 d. La conséquence que se font quelques acheteurs au complet en quelques sections, et aujourd'hui bien que les fromageries seraient satisfaites d'accepter les prix refusés à quelques jours.

Sur place les ventes ont surtout porté sur la balance invendue de juillet, que l'on peut exporter avec un léger profit, mais août n'a donné lieu à aucune transaction sérieuse. Nous avons connaissance de quelques ventes faites de 11 à 11 1/2c, par lots de 100 boîtes.

Le marché de New-York décidément plus bas que le nôtre, avec peu de fermeté et tendance à la baisse, entrave considérablement nos exportations. Nous croyons que les fromageries de la province de Québec qui ont vendu leur production septembre de 12 à 12 1/2c, trouveront à la fin de la saison qu'elles ont fait une bonne affaire. Nous doutons qu'elles puissent actuellement contracter à ce prix.

### NOUS COTONS:

Juliet, blanc.....	11 1/2 à 12
Juliet, coloré.....	11 à 12
Bon.....	11 à 14
Qualité moyenne.....	10 à 10

Les affaires faites aux principaux points de concentration, depuis notre dernier numéro, ont été comme suit:

Brookville.—8. Peu d'offre, ventes nulles, la saison est finie.

Liston.—8. Offre 7,225 boîtes, août, ventes: 170 à 12 1/2, 3,720 à 12 1/2, 1,400 à 12 1/2, 516,000 à 12 1/2. La balance a été vendue à 12 1/2 à 13c, sans preneur.

London.—Ont. 8. Offre 7,000 boîtes, août; 200, septembre, ventes: 700 à 11 1/2, 1480 à 12c, 910 à 12 1/2 et 750 à 12 1/2, le tout du mois d'août.

Little Falls.—12. Marché tranquille avec une baisse de 1/2 sur le prix moyen, les ventes ont été comme suit: 1,175 à 11c, 61 lots à 11c, 30 lots à 11 1/2c, un lot de termes privés, 22 lots à commission, total, 7,885 boîtes.

Buffalo.—N.-Y. 12. Offre 5,750 boîtes, ventes assez bonnes, avec de 1 1/2 à 1c, baisse sur la semaine dernière, de 11 1/2 à 11c.

Utica.—N.-Y. 12. Mardi, lourd, les ventes ne se sont faites qu'à la fin de la journée avec une baisse de 1/2c. Les offres étaient de fromage d'août de bonne qualité; 13,117 boîtes ont été offertes, les ventes ont été comme suit: 158 à 10 1/2, 5,328 à 10 1/2, 1,917 à 11c; 1,158 à 11 1/2, 1,880 à 11 1/2, 194 à 11 1/2, 1,372 à commission.

Ingersoll.—13. 7,100 boîtes, août, de fortes à 12 1/2c en moyenne, sans vente, les acheteurs ne voulant pas payer ce prix.

Woodstock.—Ont. 14. Offre 5,470 boîtes, août, aucune vente.

### CEUFS

Les œufs sont fermes et en hausse. Le marché est assez bien approvisionné mais les arrivages étant modérés et la demande, les prix sont légèrement en hausse. Nous cotons de 15 à 16c pour frais, mirés à New-York, les œufs canadiens sont cotés de 18 à 19c.

### POMMES

La situation est exactement la même que la semaine dernière et les prix sans changement. Le marché anglais est tranquille et sans importance actuelle pour les marchands du Canada.

### FOIN, PAILLE, ETC.

Les réceptions de la semaine ont été assez bonnes, mais la demande étant très soutenue, les prix se sont maintenus. Le timothy de choix qui étaient assez abondants se sont bien vendus à \$9.00 alors que les qualités inférieures ont été lentes à \$7.00 les 100 boîtes.

En foin pressé la position du marché continué à être bonne, avec beaucoup de fermeté dans les prix. Des lots importants se sont vendus à \$12 la tonne pour No. 1, \$11 No. 2 et \$10 No. 3.

La paille est rare, en demande et ferme de \$4 à \$5 les 100 boîtes.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances. Bureau provisoire: No 18, rue Sainte-Thérèse, Montréal.

MONTRÉAL, 16 SEPT. 1887

RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA FRANCE

Le Canada inconnu en France il y a quelques années, occupe et préoccupe enfin le monde commercial de la mère-patrie.

Il n'est pas un journal commercial ou technique français qui ne s'occupe de nous, de notre avenir, de nos ressources et qui ne pousse aux développements des relations entre les deux pays.

Le Moniteur Officiel du ministère du commerce, le Journal des chambres de commerce, la Gazette commerciale, le Journal du Havre et nombre d'autres organes, reçus par la dernière malle ont des articles consacrés au Canada. Le moment est venu pour nous de profiter de cette nouvelle découverte du Canada, et d'établir des relations sérieuses avec la France.

Nous sommes heureusement sortis de ce qui peut appeler la période sentimentale, et les études faites tant en Canada qu'en France nous permettent d'espérer que les relations amicales qui existent entre les deux pays vont enfin rapporter des fruits.

Ce que l'on demandait avec instance depuis des années, l'établissement du ligne régulier de steamers entre la France et le Canada existe maintenant. La ligne Buissonnière fonctionne régulièrement et rien ne s'oppose plus aux échanges possibles entre les deux France.

Ce qu'il faut maintenant c'est qu'on se donne, de part et d'autre, quelque peine pour découvrir, en dehors des affaires actuellement faites, les produits susceptibles d'être échangés. C'est à cette tâche que nous consacrerons une partie de nos colonnes. En communication constante avec les négociants des deux pays, ayant des rapports continus avec les chambres de commerce canadienne et française de Montréal, nous nous ferons un devoir de signaler à nos lecteurs les chances d'exportation et d'importation que telle ou telle marchandise peut offrir.

Nous nous tiendrons à la disposition de tout négociant ayant besoin de renseignements sur la question des marchés, sur les prix de vente des articles dans les deux pays, sur les conditions de vente, d'emballage et d'expédition. En un mot, nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour élever, autant que faire se pourra, le chiffre du commerce général et direct qui existe actuellement entre la France et le Canada.

Le développement des relations directes avec les pays étrangers est une question à l'ordre du jour en France; et ses négociants ont enfin reconnu qu'ils devaient modifier leurs procédés commerciaux s'ils voulaient lutter efficacement avec leurs concurrents. Dans ces conditions, rien ne s'oppose à ce que la France prenne dans le commerce canadien la place qu'elle peut et qu'elle devrait occuper depuis longtemps, et à ce que le Canada n'envoie en France une quantité considérable d'articles et de produits qu'elle reçoit actuellement d'autres pays.

C'est pour arriver à ces résultats doublement désirables que nous étudierons les ressources des deux marchés et que nous mettons à la complète disposition des négociants des deux pays.

LES ASSURANCES

Les incendies à Montréal sont réellement trop fréquents pour qu'on puisse les attribuer tous au hasard et à des circonstances fortuites. Depuis le commencement de l'année, les compagnies d'Assurances qui font des affaires dans notre ville, ont dû payer environ \$1,000,000 de pertes, et les dom-

mages non couverts par les assurances se sont montés à peu près à autant, soit \$2,000,000 de richesses publiques anéanties sans profit pour personne!

Il n'est pas étonnant que les assurances s'en soient émues et qu'elles aient pris la résolution de se protéger coûte que coûte. Elles ont demandé au Conseil de ville une enquête qui leur a été refusée d'abord, puis accordée de mauvaise grâce; elles ont demandé le remplacement par une personne plus compétente du chef du service des pompiers. On n'a pas tenu compte de cette demande. En dernier ressort, elles ont l'intention de hausser leurs taux. Or, comme en assurance, ainsi que dans les sucres, les cotonnades, les spiritueux et le charbon, il y a une entente entre les compagnies pour l'unification des taux, si le conseil de l'Association des assureurs décide qu'il faudra classer la ville de Montréal dans la classe C au lieu de la classe A où elle est maintenant, ce sera une différence de trente pour cent environ sur le chiffre des primes annuelles. En outre, comme un confrère l'a fait remarquer, elles peuvent refuser d'accepter certains risques, comme par exemple les entrepôts et les éleveurs; ce qui toucherait en plein cœur le commerce de Montréal. On nous dit que si l'on pouvait diminuer de 10c le taux sur les grains entreposés dans les éleveurs, cela permettrait à une seule maison d'expédier par Montréal 75,000 minots de blé qu'elle est actuellement forcée d'expédier par New-York.

Nos concitoyens vont-ils permettre que notre commerce soit ainsi sacrifié, que notre réputation soit lacerée, que notre ville soit mise au rang des villes où les risques d'incendie sont les plus grands? Pourtant notre ville est bien bâtie; les constructions en bois disparaissent en s'éloignant des quartiers commerciaux. Ne ferons-nous point un effort pour regagner la confiance? Examinons donc avec soin si notre service de pompiers est bien à la hauteur de sa tâche, si nos pompiers sont bien outillés et connaissent leur devoir en temps d'incendie.

Mais faisons aussi remarquer aux compagnies d'Assurance qu'elles ont peut-être aidé à allumer ces incendies par la trop grande facilité avec laquelle elles acceptent les risques. Quelqu'un disait que plus d'incendies étaient dus à la friction d'une police de \$5,000 sur une maison de \$2,000 qu'à toute autre cause que ce soit. Sans vouloir prétendre qu'il y ait chez nous des cas de fraude de ce genre, nous sommes convaincus que les assurances s'approchent trop de la valeur réelle de la propriété; un homme dont la propriété est assurée pour la dixième valeur, sera nécessairement moins prudent que si, par exemple, il n'était couvert qu'aux trois quarts par les assurances.

Voyons donc, avec l'association des assureurs, ce qu'il y a à faire pour rendre à Montréal son prestige; ne refusons pas par vanité ou par entêtement, de rechercher s'il n'y aurait pas quelque chose de défectueux dans le service des pompiers, et si nous découvrons cette défectuosité, remédions-y sans nous laisser arrêter par des considérations de personnes, d'amitié, etc. Et que de leur côté les compagnies soient plus prudentes tant sur le chiffre, que sur le caractère de leurs risques.

Si, par malheur, on n'obtient ainsi aucun résultat satisfaisant, il sera temps alors de songer à relever les taux, car les compagnies d'assurances ne sauraient être forcées à nous payer en indemnités un montant plus considérable que celui des primes reçues et de leurs réserves.

[Depuis que ce qui précède est écrit, les compagnies d'assurance ont définitivement élevé les taux de leurs primes à Montréal dans une proportion variant de 10 à 15 p. c. suivant la nature des risques.]

Un marchand marié et père de famille dont la vie n'est pas assurée, manque à son premier devoir envers les plus intéressants de ses créanciers, sa famille.

LA CANADA LIFE

Il y a en fait d'assurance sur la vie, trois choses principales à considérer: 1o L'exactitude des primes; 2o le bon placement des réserves; 3o l'économie dans l'administration. Car si quelque-une de ces conditions vient à manquer, il est à peu près certain que tôt ou tard l'Assurance devra entrer en liquidation forcée.

Nous trouvons ces trois conditions réunies et portées à un très haut degré dans la compagnie: "Canada Life Assurance Company," qui veut de terminer sa quarantième année d'existence. La preuve que ses primes sont exactes, que les couvrent bien les risques acceptés, c'est que la Compagnie dispose aujourd'hui d'un fonds de réserve de \$7,614,562.79. S'il n'y avait pas mutualité, on pourrait peut-être trouver le chiffre exagéré et dire que c'est autant d'extorsion sans justification aux porteurs de polices, mais que l'on remarque bien que les \$7,614,562.79 n'existent que pour l'avantage des assurés; les intérêts qu'ils rapportent, au montant de près de \$500,000 par année retournent en très grande partie aux assurés sous forme de bénéfices distribués périodiquement; c'est un placement pour leur compte, dont ils perçoivent les intérêts et dont le capital s'ajoute au chiffre original de la police.

Le bon placement de cette réserve est indiqué par le tableau général de l'actif et du passif, de la compagnie, que nous avons publié la semaine dernière, on y constate que les fonds de la compagnie sont placés d'une manière absolument sûre, partie sur hypothèque, partie en obligations ou débiteurs municipales ou de compagnies à fonds social; l'intérêt qu'ils ont rapporté pour le dernier exercice y compris certains profits produits par la réalisation de valeurs achetées à bas prix, a été de \$477,214.01 soit environ 7 pour cent sur le capital, ce qui, dans une période de taux très bas comme celle que nous venons de traverser, comporte le plus grand éloge pour le choix judicieux de ces placements.

Les frais d'administration ont été réduits, cette année, par rapport aux revenus de la Compagnie à une proportion de 13 pour cent, et en tenant compte que des primes versées, à la proportion inouïe de 18 pour cent.

Les revenus de la compagnie provenant tant des primes que des intérêts sur placements ont été de \$1,638,567.60; les dépenses en frais d'administration, dividendes aux assurés, réassurances, ont été de \$240,740.13; il a été payé aux porteurs de polices, une somme de \$405,844.53, en règlement de pertes par décès et en rachat de polices; et enfin, on a porté au crédit du compte de mutualité pour être distribués ultérieurement aux actionnaires une somme de \$230,770.47, c'est-à-dire environ 20 p. c. des primes versées pendant l'exercice.

C'est donc à juste titre que la Canada Life jouit de la confiance du public canadien, comme en fait le chiffre des nouvelles polices inscrites pendant le dernier exercice, ce chiffre égale celui des nouvelles polices de toutes les compagnies américaines au Canada; de toutes les autres Compagnies canadiennes, et les deux tiers de celui de toutes les compagnies anglaises faisant affaires au Canada. Cette popularité démontre également que le public sait apprécier les avantages offerts par le système de mutualité tel qu'il est pratiqué par la Canada Life, sur le système dit de tontine inauguré par certaines compagnies américaines; que le public a sagement fait son choix entre un montant raisonnable de bénéfices distribué à des époques fixes mais acquis chaque année aux porteurs de polices en vigueur et l'espérance d'un gros bénéfice payable au bout de dix, quinze ou vingt ans aux survivants seulement, lequel bénéfice est complètement perdu pour les héritiers des assurés décédés dans l'intervalle.

Arrivée à une époque où ses re-

venus, primes et intérêts, sont le double de ses dépenses; possédant un fonds de réserve plus que double de celui qu'exige la loi, la compagnie a songé et nous l'en félicitons, à se débarrasser de certaines conditions et restrictions qui gênent les assurés très souvent sans avantages pour les compagnies. Elle vient de décider que, après deux ans d'existence, sans contestation, toute police émise par elle deviendrait incontestable; et que l'assuré ne serait pas lié par les restrictions ordinaires concernant l'occupation et la résidence. C'est-à-dire que du moment où après une épreuve de deux ans, la compagnie s'est convaincue de la bonne foi de l'assuré, de sa vitalité, de son esprit d'ordre assurant le paiement régulier des primes, elle a vu qu'elle pouvait s'en rapporter à lui pour ne pas courir de risques inutiles, elle n'a pas voulu continuer à restreindre sa liberté et à l'empêcher d'encourir, quand le devoir familial ou social l'exige, certains risques auxquels un citoyen ne saurait se soustraire sans déchoir.

En terminant cette revue impartiale de la situation actuelle de la "Canada Life" nous ne devons pas oublier que tous ces avantages, tous ces progrès que nous avons constatés, sont l'œuvre des hommes que le bureau de la compagnie a mis à sa tête, et des collaborateurs dévoués dont ils se sont entourés, et parmi ceux-là, nous devons une mention toute spéciale à M. Marling, le populaire gérant de la succursale de Montréal et à M. Laferrère, l'inspecteur si actif, si courtois et si estimé, pour la province de Québec; car c'est à eux et à leurs agents que la compagnie doit la grande popularité dont elle jouit à si bon droit parmi nos compatriotes.

LES ENTREPRENEURS

L'Association des entrepreneurs de Montréal, en vue de la proximité de la prochaine session de la législature locale, ont décidé de s'organiser vigoureusement pour obtenir l'abrogation de l'article 1690 du Code civil du Bas-Canada, qu'ils considèrent injuste pour eux. Cet article est ainsi conçu:

Lorsqu'un architecte ou un entrepreneur se charge de construire à forfait un édifice ou autre ouvrage par marché, suivant plan et devis, il ne peut demander aucune augmentation de prix, ni sous le prétexte de changement dans les plans et devis, ni sous celui d'augmentation de la main-d'œuvre ou des matériaux, à moins que ces changements ou augmentation ne soient autorisés par écrit et le prix arrêté avec le propriétaire.

Nous reviendrons sur cette question dans un prochain numéro.

LA HAUSSE DES SUCRES

Quelles que soient les conditions dans lesquelles se trouveront les marchés, après la prochaine campagne de fabrication, il est certain que nous sommes actuellement dans une période de fermeté et de hausse qui durera jusqu'à ce que les fabriques mettent en circulation la production de 1887-88.

Les stocks disponibles de 1887 sont en déficit sur ceux de 1886, comme le prouvent les statistiques dressées dans tous les pays.

Les journaux spéciaux, français, évaluent comme suit, les quantités visibles aux dates mentionnées:

Table with 2 columns: Country and Quantity (tonnes). Rows include France (1er août), Angleterre (20 août), Allemagne (1er août), Autriche (1er juillet), Hollande (1er août), Belgique (1er août).

Table with 2 columns: Entity and Quantity (tonnes). Rows include Ensemble, Sous voiles, Etats-Unis (18 août), Havane (12 août).

Table with 2 columns: Total and Deficit (tonnes). Rows include Total (1887-1888), Deficit sur 1886.

Les chiffres des journaux américains ne diffèrent que peu de ceux ci-dessus. Le Bradstreet's évalue les quantités visibles au 1er août à:

Table with 2 columns: Year and Quantity (tonnes). Rows include 1886, 1887, Déficit sur 1886.

Les stocks sont en quantité moindre sur tous les marchés de production et de consommation. A la Havane et à Matanzas, le stock qui était de 91,564 tonnes au 2 septembre 1886, n'était que de 61,197 tonnes au 2 septembre 1887. En Angleterre, il était de 193,365 tonnes au 1er septembre 1887, contre 280,226 tonnes au 3 septembre 1886 et aux Etats-Unis, le stock qui était de 186,439 tonnes au 8 septembre 1887 était de 204,029 tonnes au 9 septembre 1886.

Les déficits sont d'autant plus favorables à la hausse que la consommation du sucre va toujours en augmentant; aux Etats-Unis, par exemple, elle a été en 1887, d'environ 8 pour cent au-dessus de celle de 1886.

Quant à la production de 1887-1888, elle ne s'élèvera pas, même dans les conditions les plus favorables au-dessus de celle de 1886-1887.

En France, les dernières pluies de la fin d'août, ont fait beaucoup de bien, mais elles n'ont pas été suffisantes dans tous les rayons. La betterave est très en retard, et la nécessité d'un temps propice jusqu'à l'arrachage se fait de plus en plus sentir.

Il semble qu'en Allemagne la situation soit la même qu'en France, et après les belles apparences du début, on en arrive à craindre un déficit sur l'année dernière.

Quoiqu'il arrive, ce qu'il y a de plus certain, c'est que la récolte sera partout en retard, et cette circonstance favorise les détenteurs du stock actuel, notamment le syndicat de Magdebourg.

Quant à la production de l'île de Cuba, le Weekly Report du 3 septembre l'évalue à 629,768 tonnes, contre 731,799 tonnes en 1886.

Tout fait donc supposer que non-seulement les prix seront en hausse jusqu'en octobre, mais qu'ils resteront fermes, même lorsque la nouvelle production sera mise sur le marché.

LES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Un jugement des plus étranges, et dont la narration n'intéresserait pas nos lecteurs, vient d'être rendu en Angleterre. Cette erreur judiciaire a eu pour résultat de réveiller en Angleterre l'idée des tribunaux de commerce, et la chambre de commerce de Leeds vient à ce sujet de présenter au Lord Chancelier au nom de douze autres chambres de commerce réunies en assemblée plénière les résolutions suivantes:

1o Que dans l'opinion de cette réunion les décisions rendues dans la cause de Drummond vs Van Ingen (le procès en question), sont basées sur une mauvaise interprétation de la différence qui existe entre des défauts visibles et des défauts cachés, et qu'elles ont non-seulement causé un tort considérable aux plaignants, mais que de plus elles ont créé un précédent des plus dangereux, qui menace de démolir le système suivi dans les affaires depuis un temps immémorial.

2. Que le résultat de ces procès confirme l'opinion souvent émise par les Chambres de Yorkshire et par l'association des Chambres de commerce du Royaume-Uni, que les tribunaux ordinaires tels qu'actuellement constitués, ne sont pas des tribunaux capables de disposer des causes commerciales, spécialement lorsqu'elles reposent sur des faits et des usages requérant des connaissances techniques spéciales.

3. Que cette assemblée est d'opinion qu'une justice prompte et peu coûteuse en matières commerciales ne peut être obtenue que par la création de tribunaux de commerce tels qu'ils existent dans beaucoup d'autres contrées.

4. Que ces tribunaux de commerce, soit qu'ils soient établis séparément ou qu'ils soient attachés aux cours de comtes, devront toujours être présidés par un juge assisté de juges commerciaux.

5. Que les appels des jugements de ces tribunaux de commerce ne pourront porter que sur des points de loi et non sur les décisions basées sur les faits.

Cette pétition pourrait aussi bien être signée et présentée par les Chambres de commerce canadiennes. La création des tribunaux de commerce est d'une nécessité absolue; elle dégagerait d'autant les rôles si chargés de nos cours civiles, et permettrait à nos commerçants d'obtenir à bon compte une justice basée sur le bon sens et l'équité, rendue par leurs pairs et par des gens d'autant plus intéressés à rendre de bons jugements, qu'ils auraient à craindre qu'on ne leur applique le lendemain le précédent qu'ils auraient créé la veille.

PLACEMENTS HYPOTHECAIRES

Il est probable qu'un certain nombre de personnes ayant de l'argent placé sur hypothèque ignorent qu'elles peuvent acquérir le droit d'être notifiées par lettre enregistrée de toute saisie qui pourrait être pratiquée sur la propriété hypothéquée en leur faveur. Cette notification peut leur être d'une grande utilité, car il arrive assez fréquemment que d'autres créanciers fassent saisir et vendre la propriété à l'insu de certains créanciers hypothécaires qui, par conséquent, se trouvent dans l'impossibilité de protéger leurs intérêts.

Pour avoir droit à l'avis en question, le créancier hypothécaire doit faire enregistrer au même bureau d'enregistrement que son titre de créance, son adresse ou l'adresse à laquelle il veut que cet avis soit envoyé. Le coût de l'enregistrement d'une adresse est de cinquante centimes. Voici une formule courte dont on peut se servir:

Province de Québec, District de.....

Au Registrateur de la division (ou du comté) de.....

Monsieur, Je soussigné (nom, occupation et résidence) vous donne avis de ce qui suit:

Par acte de..... passé devant Me..... à..... le..... et enregistré à votre bureau le..... sous le No..... Mr. (nom, occupation et résidence du débiteur), a hypothéqué en ma faveur la propriété décrite au dit acte.

L'adresse à laquelle vous êtes requis de me donner avis de toute saisie pratiquée sur la dite propriété est la suivante:

(Donner ici l'adresse désirée.) Et je vous donne le présent avis pour que vous fassiez les entrées de la dite adresse, prescrites par le statut provincial, Vic. chap., Fait à..... ce..... jour de..... mil huit cent quatre-vingt.....

LE CHARBON

Bradstreet's résume ainsi la situation du marché des charbons durs:

L'antracite est plus ferme et le mouvement en est plus actif, à ce qu'on dit, ce qui semble justifier les compagnies conservatrices qui ont refusé de hausser les prix pour les livraisons de septembre.

A l'Est et à l'Ouest la demande est vive et animée. On rapporte les charbons mous un peu plus fermes et en bonne demande. La grève que l'on attendait dans la région des charbons durs n'aura probablement pas lieu, pour cause, d'abord, de défaut d'unanimité chez les ouvriers. C'est le point de vue auquel se placent les grands journaux de Pensylvanie; quoique les nouvelles reçues hier dans la soirée fussent contradictoires et qu'il y ait eu aujourd'hui des rumeurs que la grève avait éclaté et couvrirait un vaste territoire.

La grève prévue a éclaté mercredi, dans les mines de la vallée Lehigh, mais elle est restreinte à ce bassin houillier qui n'occupe qu'environ 4000 mineurs. On ne croit pas qu'elle puisse s'étendre aux autres exploitations.

LE PRIX COURANT demande un correspondant dans chaque ville et village de la province.

La Banque du Peuple

FONDÉE EN 1835. CAPITAL 1,200,000 RESERVE 240,000. JACQUES GRENIER, écrivain, président. J. S. BOUSQUET, écrivain, caissier.

La Banque Nationale

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC Capital payé \$2,000,000. Hon. Isidore Thibault, président. Joseph Hamel, écrivain, vice-président.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, Montréal. CAPITAL PAYÉ \$500,000 RESERVE 140,000. DIRECTEURS: Alph. Desjardins, M.P., président.

Banque Ville-Marie

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL Capital autorisé \$500,000 Capital souscrit 500,000. DIRECTEURS: W. WEBB, prés., J. G. DAVIE, vice-prés.

Banque d'Hochelega

CAPITAL VERSÉ \$10,100 RESERVE 100,000. F.-X. St-Charles, président. M. J. A. Prendergast, caissier.

Trudel, Charbonneau & Lamothe

AVOCATS 35, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

Doherty & Doherty

AVOCATS No. 13, RUE DE L'HOPITAL MONTREAL

Hetu, Dumouchel & Hetu

NOTAIRES 30, RUE SAINT-JACQUES. Administration de successions, etc.

KENT & TURCOTTE

Comptables, Auditeurs et Commissaires No 7, PLACE D'ARMES

Seath & Daveluy

COMPTABLES, SYNDICS ET COMMISSAIRES Pour Québec et Ontario

Chas. Desmarreau

COMPTABLE AUDITEUR ET COMMISSAIRE 1608, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

LA SEMAINE FINANCIERE

La situation du marché monétaire n'a pas sensiblement varié depuis notre dernière revue; la demande de fonds pour le mouvement des récoltes est encore active et donne de l'emploi à une bonne partie des capitaux disponibles.

LA SEMAINE FINANCIERE

La situation du marché monétaire n'a pas sensiblement varié depuis notre dernière revue; la demande de fonds pour le mouvement des récoltes est encore active et donne de l'emploi à une bonne partie des capitaux disponibles.

LA SEMAINE FINANCIERE

La place de New-York s'est tenue très ferme, malgré les arrivages d'or de France et d'Allemagne; le taux des prêts n'a pas varié, il était encore aujourd'hui à 6 p. c.

LA SEMAINE FINANCIERE

Les importations d'or à New-York la semaine dernière ont été; Par le Vapeur Ems de Hambourg, arrivés samedi \$1,889,623.

LA SEMAINE FINANCIERE

Le change sur New-York, sur notre place est toujours rare et ferme, on le cote encore pour banquiers, de 3/16 à 5/16 et pour les particuliers, de 4 de prime.

LA SEMAINE FINANCIERE

La banque du Commerce s'est tenue toute la semaine dans les cours de 12 1/4 à 12 1/2; aujourd'hui elle a suivi le mouvement et fait 12 1/4 et 12 1/2.

LA SEMAINE FINANCIERE

Les petites avaries qu'ont subi cette année plusieurs des steamers de la compagnie ont été soigneusement recueillies pour servir à faire baisser le stock du Richelieu; en réalité, d'après les renseignements fournis par une personne bien renseignée, le compte des réparations pour la saison se montera à environ \$10,000, tandis que les recettes accusent une augmentation de 12 à 15 p. c. sur celles de l'année dernière.

LA SEMAINE FINANCIERE

On a réalisé plusieurs placements sur des obligations de la ville de Montréal, le 6 p. c. de Montréal a fait 110 et 112 1/2 et le 4 p. c. 99 1/2, cette dernière transaction pour une somme de \$20,000.

LA SEMAINE FINANCIERE

Les banques canadiennes ont été à peine cotées. La banque du Peuple a fait 110 hier; la banque Jacques-Cartier est cotée 87 1/2 vendeurs; il y a acheteurs à 75. La banque d'Hochelega trouverait preneurs à 90; les vendeurs demandent le pair.

LA SEMAINE FINANCIERE

Les transactions ont continué à être actives dans cette branche d'affaires avec prix soutenus et en hausse pour certains articles. Sucres. Les sucres sont très actifs avec hausse d'1/2 sur toutes les sortes.

LA SEMAINE FINANCIERE

Cette hausse n'est pas comme l'annonçait un journal, le résultat de la combinaison des marchands en gros, mais bien comme nous l'indiquons dans un article, le résultat de la hausse générale sur tous les marchés, et la conséquence forcée des déficits des quantités existantes.

LA SEMAINE FINANCIERE

Nous cotons: Sucres jaunes, de 5 1/4 à 6 1/2, suivant qualité, avec beaucoup de fermeté, provenant de la rareté de ces sucres sur le marché.

LA SEMAINE FINANCIERE

Sucres blancs, granulés, 7 1/2 par lots de 15 barils, et 7 1/4 par quantité moindre. Sucres blancs, granulés, B: 7 c., par lots de 15 barils et 7 1/4 par quantité moindre.

LA SEMAINE FINANCIERE

Sucres en farine 8 1/2 c. Sucres en morceaux: 7 1/4 par baril, 7 13/16 par 1/2 baril, 7 1/2 en boîtes. Sucres en poudre 7 1/2 c.

LA SEMAINE FINANCIERE

Sucres. Les mélasses ont été très actives cette semaine, avec prix fermes, sans changements. Nous cotons: Barbades, 35 c., par tonne et 37 1/2 par qrt.

FRUITS

Il ne se fait rien en fruits, en ce moment; on attend les nouveaux arrivages, qui seront probablement dans notre part la semaine prochaine; on estime que la valence variera entre 7 1/2 à 8 c.

FRUITS

Les nouvelles des points de production, accusent des récoltes au dessous de la moyenne. Les exportations de Valence pour New-York sont à ce jour de 90,000 boîtes au-dessous de celles faites l'an dernier à pareille époque.

FRUITS

D'un autre côté, on écrit de Patras, Grèce, concernant le raisin-de-corinthe. "Nos propriétaires sont unanimes à prétendre que la récolte actuelle sera de dix pour cent inférieure à celle de l'année dernière; par contre, nous croyons que, grâce au développement du fruit résultant d'une température favorable, celui-ci sera mieux nourri et son poids spécifique sera plus considérable, de manière que nous estimons que la récolte ne sera pas inférieure à 132,000 ou 133,000 tonnes."

PETROLE

En pétrole, la demande continue à augmenter légèrement, mais nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix, le pétrole canadien se vend à 14 1/2 le gallon; et l'américain à 23 1/2 par barils, 23c par 5 barils et 22 1/2 par 10 barils.

MARCHANDISES SECHES

La semaine a été très calme en général, sans aucune demande sérieuse de réassortiment; le détail se plaint amèrement de la température. Néanmoins on a confiance dans l'avenir de la prochaine saison, l'argent est assez abondant, les ouvriers travaillent et les stocks étant faibles, les marchands pourront réaliser des bénéfices raisonnables, sans grands efforts ni grands risques. Les remises sont satisfaisantes.

PEAUX ET CUIRS

La demande est ralentie dans les cuirs, les fabriques de chaussures ont fini leur approvisionnement principal et les ventes de la semaine n'ont porté que sur des lots de réassortiments, aucun changement de prix à signaler ni dans les peaux vertes.

FERS ET FERRONNERIES

Les ordres ont été plus nombreux cette semaine et certaines maisons ont fait autant d'affaires qu'aux meilleurs jours de la saison; toutefois cette activité n'a eu aucune influence sur les prix. Le fer en barre qu'une maison avait entré en hausse à \$2.10, est promptement retombé à \$2.00. Nous donnerons dans les prix des matériaux pour construction les cours des articles employés dans l'industrie des bâtiments.

COULEURS, VITRES, ETC.

La hausse annoncée sur la théobenthine ne s'est pas produite, et le prix est resté le même, mais très ferme.

POISSONS

Les recettes de poisson sont toujours très minimes et le peu qui nous arrive est accaparé promptement. Nous n'avons pas lieu de croire que les recettes augmentent tant que les prix ne hausseront pas sensiblement, car à l'heure qu'il est notre marché est plus bas qu'aucun autre. Boston a accaparé le hareng de Canso et la morue est cotée pleinement 50 c. plus cher qu'ici. Le saumon sur la côte nord s'est vendu jusqu'à \$16 le quart. A Terre-neuve la morue sèche commande \$4.25 tandis qu'ici elle ne rapporte que \$4 du quintal. Les pêcheurs profitent du temps favorable pour faire sécher leur morue plutôt que de l'envoyer verte sur le marché et courir le risque de la voir chauffer. Le Nouveau-Brunswick achète de la province de Québec au lieu d'y envoyer ses produits. C'est le renversement de l'ordre des choses.

HUILE DE POISSON

La stagnation la plus complète règne ou plutôt continue à régner dans le marché aux huiles et les nombreuses faillites qui ont eu lieu dans ce commerce ne sont pas de nature à relever le marché. Les détenteurs ne veulent plus vendre à termes et désormais il est assez probable que le commerce des huiles de poisson ne se fera qu'au comptant. En l'absence de transactions, nous omettons les cotes.

LIQUIDATIONS FORCEES

I. Vannier, marchandises sèches, Montréal, a fait cession à la demande de MM. Lamarche & Prévost, Passif, \$6,200. Dans l'affaire de Robert Wallace de London, une assemblée des créanciers a autorisé les curateurs, MM. Kent & Turcotte, à demander des soumissions pour l'actif de la faillite.

LIQUIDATIONS FORCEES

MM. Bessette, Lefort & Cie ont fait cession de leurs biens, le 9 septembre. M. J. A. Prendergast, caissier de la banque d'Hochelega, a été nommé gardien provisoire.

LIQUIDATIONS FORCEES

Les créanciers sont convoqués pour le 27 septembre pour nommer un curateur. M. C. Desmarreau a été nommé curateur à la faillite de D. S. Robichaud. M. David Seath a été nommé curateur à la faillite de Richard Swallow, commerçant de Montréal, qui a fait cession le 8 courant, à la demande de MM. Gurney & Cie.

LIQUIDATIONS FORCEES

W. S. Thompson, marchand de Montréal, a fait cession à la demande de MM. Aschenback & Cie, M. John M. M. Duff a été nommé gardien provisoire. George Irwing, junior, et Geo. A.

Sutherland, faisant affaires sous le nom de Irwing & Sutherland, ont fait cession à la demande de John Jamieson B. Stock, gardien provisoire.

Une demande de cession a été faite à La Robinson, marchand, de Montréal, par James Kyle et M. Cheesebrogh, de Montréal. M. Robinson est absent.

NOUVELLES SOCIETES

"J. W. Tallmadge," fabricants James W. Tallmadge, de Boston, et de Robert J. Logan, Montréal. "Harvey & Wilson," éditeurs, John Wilson, imprimeur, et Henry Harvey, journaliste, tous deux de Montréal.

NOUVELLES SOCIETES

"Kirk, Abbott & Cie," épiciers en gros; John M. Kirk et Arthur Edward Abbott, tous deux de Montréal. "E. Beauchamp & Cie," sellerie en gros et en détail; Marie Nadeau, de Montréal, épouse séparée de biens de Exclès Beauchamp.

DISSOLUTION DE SOCIETE

La société "Prenoveau, Charotte & Cie," marchands de bois, de la Côte St-Louis, comté d'Hochelega, a été dissoute à compter du 13 septembre courant. Charles M. R. Prenoveau est chargé de la liquidation.

VINS DE BORDEAUX

Le rédacteur commerciale de La Gironde écrit à la date du 24 août: Bordeaux, 24 août. Il y a huit jours, à cette même place, nous nous faisons l'écho de la joie que nous n'avons naitre chez tous les intéressés de la vigne la magnifique apparence de la récolte pendante dans toute la région bordelaise; mais les chroniques se suivent et ne ressemblent pas toujours, car aujourd'hui nous sommes malheureusement obligés de constater qu'au commencement de la semaine écoulée un tourment de vent de pluie et d'orage avec grêle est venue ravager et anéantir cette belle récolte attendue dans une telle portion de nos vignobles de la Gironde; l'arrondissement de Bordeaux est le plus atteint; le Médoc, à part le canton de Blanzac et la commune de Labarde, n'a pas eu à souffrir de la tourmente, ainsi que le Bas-Médoc, le pays de Sauternes et le Saint-Émillonnais.

Nous n'avons pu encore nous procurer des renseignements officiels nous permettant d'évaluer à peu près les dégâts causés par la grêle dans le département, mais nous espérons être sous peu en mesure de fournir à ce sujet des chiffres sérieux.

Les affaires si restreintes déjà se sont restreintes davantage depuis notre dernier bulletin, car malgré nos recherches nous n'avons pu trouver aucune vente au vignoble à citer.

Un fragment de conversation sur le quel: Mme Sanslesou. Je suis sûre, ma chère madame Parvenu, que vous emportez en Europe une grosse lettre de crédit. Mme Parvenu. Oh non! M. Parvenu n'a pas besoin de crédit; il paiera comptant tout ce que nous achèterons.

TELEGRAPHIE

Table with 3 columns: Derniers cours des marchés étrangers, New-York, and various commodity prices like Blé, Maïs, Avoine, etc.

TELEGRAPHIE

Table with 3 columns: Derniers cours des marchés étrangers, LIVERPOOL, and various commodity prices like Farine, Blé, Roux, etc.

TELEGRAPHIE

Table with 3 columns: Derniers cours des marchés étrangers, LIVERPOOL, and various commodity prices like Farine, Blé, Roux, etc.

TELEGRAPHIE

Table with 3 columns: Derniers cours des marchés étrangers, LIVERPOOL, and various commodity prices like Farine, Blé, Roux, etc.

TELEGRAPHIE

Table with 3 columns: Derniers cours des marchés étrangers, LIVERPOOL, and various commodity prices like Farine, Blé, Roux, etc.

TELEGRAPHIE

Table with 3 columns: Derniers cours des marchés étrangers, LIVERPOOL, and various commodity prices like Farine, Blé, Roux, etc.

Représentations Françaises

FRANCIS GIROUX Patronné par la Chambre de Commerce de Paris 45, rue St-Sacrement (Frazer's Building) MONTREAL

Représentations Françaises

Soul agent direct au Canada pour les maisons suivantes: Epicerie, Produits Alimentaires, Papeterie, Papiers et Encre, etc.

Atelier de Sculpture Ornementale

Decoracion de plafonds, murs, etc., pour édifices publics et maisons d'habitation. S. BROCHERIOU No 299, rue Saint-Laurent, Montreal.

PIANOS BAUS de New-York

WILLIS & Cie, 1824, Notre-Dame PRES LA RUE MCGILL, MONTREAL. Seuls agents pour la province de Quebec.

CONDITIONS FACILES

WILLIS & Cie, 1824, rue Notre-Dame, pres la rue McGill. J. BROOKS, Président. ARTHUR G. WALTON, Trés.

LA COMPAGNIE DE PAPIER

NEW-ENGLAND Fabricants de papiers pour journaux, Manille, Brun, Gris, Paille pour emballage, aussi papiers pour doublures et toitures, papiers-cartes, toutes graffitures et pesanteurs faites sur ordre.

MACHINE A ECRIRE

(The World Type Writer) PRINCE



Pour Correspondance Generale

SIMPLE, RAPIDE ET FACILE A APPRENDRE. Fait autant de travail que toute autre machine du genre sur le marché. Reconnue comme excellente par tous les hommes d'affaires.

Labelle, Bonin & Cie

Manufacturiers et Marchands de Meubles HARDY et VIOLETTI 1661, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

13, Rue Gosford MONTREAL. M. Violletti se chargera des réparations de tous genres. Catalogues adressés sur demande.

LA REVUE IMMOBILIERE

Nos lecteurs trouveront plus loin la liste des ventes de propriétés, dans la ville de Montréal, enregistrées la semaine dernière. Les prix dans chaque cas peuvent être considérés comme très satisfaisants. Il y a une bonne demande pour les lots vacants situés au-dessus de la rue Ontario, entre la rue St-Denis et le parc Logan; cette localité contient déjà une centaine d'élegants cottages en pierre et brique; les rues y sont très larges et la meilleure société de notre ville y vient fixer ses pénates.

Les terrains du quartier Sainte-Marie, pour logements d'ouvriers et de petits employés sont également recherchés, et les lots sur les rues commerciales sont hors de prix.

Nous attirons l'attention de ceux de nos lecteurs qui voudraient bâtir pour petits logements, sur les ventes à l'encan annoncées pour la semaine prochaine par MM. Parent frères et Marcotte & Ecrement.

Il a été prêté la semaine dernière, sur hypothèque, à Montréal, \$53,759.50, dont \$33,059.50 par les compagnies de prêt et \$20,700 par des particuliers ou des successions. Le taux d'intérêt a été de \$100 à \$500, de 6 à 7 p. c.; de \$500 à \$4,000, 6 p. c.; au-dessus de \$4,000, 5 1/2 p. c. Sur 3 prêts de \$4,000 deux sont à 5 1/2 et un à 6 p. cent.

VENTES ENREGISTRÉES

Pendant la semaine finissant le 10 Septembre.

Montréal-Ouest.

Partie du lot No. 497, quartier Saint-Antoine, rue Versailles, No. 92, maison en bois, terrain 25x82, prix \$1,150. Vendu à Mme Vve Lahaie.

Partie du lot No. 651, quartier Saint-Antoine, rue Bisson, terrain x80, prix \$2,500. Vendu à l'Atlantique et North West Railway Company.

Partie du lot No. 1826, quartier Saint-Antoine, No. 233, rue Université, terrain 25x153, maison en pierre de taille et brique, prix \$5,500. Vendu à Mme W.-J. Benson.

Montréal-Est

Lots vacants 638.3 et 638.4, quartier Sainte-Marie, terrains ensemble de 36x130, rue Sainte-Catherine, près le chemin Papineau, prix \$2,465.84, vendu à Félix Dansereau et Fr.-X. Collette.

Lot 791, quartier Saint-Jacques, No. 240, rue Jacques-Cartier, terrain 22x70, maison en bois et brique, logements, prix \$2,306, vendu à Amédée Lachapelle.

Lot 500, quartier Saint-Jacques, Nos. 346-348, rue Sainte-Catherine, terrain 34x94, maisons en bois et brique, prix \$5,500, vendu à Alfred Meunier.

Parties du lot No. 1195, subd. 15 A, 15 B, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20 et 25, quartier Saint-Jacques, rue Saint-Hubert, entre les rues Ontario et Sherbrooke, prix \$31,000, vendus à Charles W. Philipps.

Lot No. 263, quartier Sainte-Marie, Nos. 130 et 132, rue Dorchester, et 25, rue Plessis, terrain 36x70, maisons en bois, coin de rue, prix \$3,150, vendu à Ernest Robert.

Lot No. 934, quartier Sainte-Marie, 316 rue Lafontaine, terrain 34x41, maison en bois, prix \$2,000, vendu à Louis Courtois.

Lots 780, quartier Saint-Jacques. Lot 980, quartier Sainte-Marie, à indivise de 1180, quartier Saint-Jacques lots 1101.50, 1101.58, 1101.59, quartier Sainte-Marie, à indivise du lot 1181, quartier Sainte-Marie, partie du lot No. 1101-23, quartier Sainte-Marie, N.O. de 1101-138, quartier Sainte-Marie, partie N.O. du lot 1144.3, quartier Saint-Jacques, partie S.E. du lot No. 1144.2, quartier Saint-Jacques, et du lot 1144.14, quartier Sainte-Marie, prix \$19,300, vendus à N. B. Desmarreau.

Lot N. 665, quartier Ste. Marie, terrain 88 x 61, rue Ontario, prix \$400, vendu à Moïse Courtemanche.

Lot No. 898, quartier St. Louis, No. 397, 899 et 401, rue St. Dominique, terrain 84 x 75, 3 maisons en bois et brique, 6 logements. Prix \$7,350, vendu à Louis D. Soupras.

Lots 908-112, quartier St. Louis, No. rue Drolet, terrain de 20 x 72, coteage en brique. Prix \$2,500, vendu à Mme Pierre Catell.

Lot No. 563, quartier St. Jacques, Nos. 209 et 211, rue Jacques-Cartier, terrain 38 x 80, maison en bois à 2 logements. Prix \$1,640, vendu à Léocadie Gaulier.

Lot 908-204, quartier St. Louis, terrain vacant de 20 x 72, rue Sanguinet. Prix \$310, vendu à Georgiana Bouchard.

Lot 353, quartier St. Laurent, Nos. 210, 212 et 214, rue St. Laurent, terrain 45.06 x 145, maisons en brique à 3 étages et magasins. Prix \$12,000, vendu à MM. Greenshield et Guérin.

Lot 1207-180, quartier St. Jacques, vacant, rue des Erables, terrain 24 x 100. Prix \$450, vendu à J. B. N. Chabot.

Lot 1207-179, quartier St. Jacques, vacant, rue des Erables, terrain 24 x 100. Prix \$450, vendu à Hermidas Papineau.

VENTES PAR ENCAN

POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Par PARENT FRERES

Samedi, le 17 septembre.

Onze lots à bâtir dont 8 de 22 x 80 et 3 de 24 x 80, rues Mignonne, Poupard et Iberville.

Vente à 3 h. p.m. au coin des rues Mignonne et Iberville.

Lundi, le 19 septembre.

4 maisons en pierre de taille à 3 étages, Nos 29, 31, 33 et 35, rue Prince Arthur.

\$1,000 comptant, balance par versements. 1 maison en pierre de taille à 2 étages, sous-sol et toit français, 13 pièces, terrain 25 x 125.

1 maison en brique solide à 2 étages, sous-sol et toit français, Nos 1145 et 1147, rue Mignonne, 2 logements, bains, etc., terrain 24 x 90, maison 24 x 36.

1 maison en pierre à 2 étages, sous-sol, etc., Nos 212 et 214, Avenue Laval, 2 logements, maison de 23 1/2 x 38, terrain 23 1/2 x 170.

2 cottages en brique, avec maison de bois dans la cour, Nos 210 et 212, rue Jacques-Cartier, loués \$21 par mois.

2 lots à bâtir de 24 x 72 chacun, rue Drolet, côté ouest, en face des Nos 6 et 8. Vente à 10 heures au No 46, rue Saint-Jacques.

Par MARCOTTE & ECREMENT

Lundi, le 19 septembre.

No. 10, rue Sanguinet.—Une maison en pierre de taille et brique solide, 2 étages, soubassement et mansardes. Loyer \$36.

Nos 6 et 8, rue Sanguinet.—2 maisons à un étage et demi, en brique solide, double toit avec courant d'air. Loyer \$38.

Nos 12 et 14, rue Sanguinet.—2 maisons à 2 étages, soubassement et mansardes, devant en pierre de taille, le reste en brique solide. Loyer \$456.

Nos 398, 400 et 402, rue Lagachetière.—3 maisons en brique solide.

Lots Nos 8 et 9 de la subdivision du No 9 du cadastre officiel de Maisonneuve. Le No 8 de 40 pieds de front sur 124 de profondeur. L'autre de 85 x 124.

No 408, rue St-Denis.—Une résidence en pierre de taille à 4 étages, bains, etc., appareil de chauffage, hangars et écurie en brique.

Rue des Erables.—16 lots à bâtir, près de la rue Rachel.

Côte de la Visitation.—24 lots à bâtir. Vente à 10 heures au No 95, rue Saint-Jacques.

Par THOMAS J. POTTER

Mardi, le 20 septembre.

Lots à bâtir (pour villas) rue Olivier, Côte St-Antoine.

Vente à 10 heures a.m., au No 120, rue St-Jacques.

VENTES PAR LE SHÉRIF

POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Le 23 septembre, au bureau du shérif, à 10 h. a. m. :

Lot No 139 quartier Est, rues du Champ-de-Mars, Gosford et St-Louis, terrain qui équivaut de 125.13 sur la rue St-Louis, 50.9 sur la rue du Champ-de-Mars, de 50 sur la rue Gosford. 5 maisons : 2 en pierre de taille rue du Champ-de-Mars, 2 en brique rue St-Louis, 1 en pierre et brique à 3 étages, coin des rues Gosford et St-Louis. Valeur cotisée \$10,500.

Lot No 3606, paroisse de Montréal, côte St-Paul, terre de 88 arpents, 21 perches et 6 pieds, avec maison, grange et étable.

Le 24 septembre, au bureau du shérif, à 10 h. a. m. :

Lot partie du No 122, Côte des Neiges, terrain de 1 arpent par 1 arpent, front sur le chemin public, avec maison et dépendances.

PERMIS DE CONSTRUIRE

No. 104.—Lot 513, quartier Ste Marie, rue Shaw, près Ontario, 2 maisons à 3 étages, 5 logements, 50 de front sur 30 de profondeur, fondation en pierre, le reste en bois et brique, couverturé en tôle.

Dame Frs Courteau, propriétaire, Frs Courteau, architecte, Allard, Frères & Lafort, entrepreneurs.

No. 195.—Lot à St Gabriel, rue des Manufactures, près Napoléon, 1 maison à 2 étages, 1 logement 20 x 30, fondation en pierre, le reste en bois et brique, couverture en gravois, Xavier Latour, propriétaire.

No. 196.—Rue St Antoine, entre les rues Lamontagne et Aqueud, 1 maison à 4 étages, 2 logements 24 x 35, fondation en pierre, façade en pierre, le reste en brique, couverture à mansarde, ardoise et gravois.

Dr M. Longtin, propriétaire, J. H. Bernard, architecte, Pierre Dansereau et Z. Leroux, entrepreneurs.

No. 197.—Rue Drummond, 1 maison, résidence, 3 étages, 36 x 60, pierre et brique, couverturé à mansardes, en tôle galvanisée et ardoise. David Yuile, propriétaire, John J. Browne, architecte.

No. 198.—Rue Drolet, Nos 288 et 290, 1 maison à 2 étages, 2 logements 20 x 34, bois et brique, fondation en pierre, couverture plate en goudron et gravois.

Alex. Martel, propriétaire, Masson et Tétrault, entrepreneurs.

TELEPHONE 696 | ELEVATEUR

Boîte bureau de poste 1414.

PERRAULT & MÉSARD

ARCHITECTES

11 et 14, Côte de la PLACE D'ARMES

M. PERRAULT. | A. MÉSARD.

Téléphone privé, 1650

J. T. LeTOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Peinture, Huile, Vernis, Mastic, Verres à vitres, Pinceaux, Éponge, Collier, Teinture, Médicines patentées, etc., etc.

259, RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois.—La demande cette semaine a été bonne dans la plupart des clois, il y a eu aussi des achats faits aux scieries, que l'on expédie par chemin de fer. La somme des affaires depuis le commencement du mois dépasse celle de la période correspondante de l'année dernière et l'on attend pour cet automne à un marché très actif, vu le nombre de bâtisses en perspective.

Les prix sont plus fermes et accusent pour certaines sortes une tendance à la hausse. Le marché anglais est devenu meilleur, le marché de l'Amérique du Sud est resté bon et de fortes quantités de bois de sciage y ont été expédiées.

Les scieries ont débité cette année moins de bois que les années précédentes, vu le manque de billets, aussi quelques sortes vont être rares, entre autres les bois de trois pouces pour carreaux de maison, vont probablement être les premiers à se resserrer de la hausse, qu'on n'attend pas cependant avant le mois d'octobre.

Perçonnage.—Aux magasins de ferronnerie on a eu une bonne demande, mais les gros des commandes d'automne n'ont pas encore fait son apparition. Les prix sont fermes.

Huiles, peintures, etc.—L'huile de lin est en hausse de 2 c., les peintures sont en bonne demande à des prix soutenus.

Les verres à vitres sont assez rares et les prix sont fermes.

Briques.—La brique de Montréal, malgré la grande quantité qui a été faite est en ce moment assez difficile à obtenir, on a dans plusieurs cas été obligé d'avoir recours à des briques fabriquées ailleurs. Les prix sont fermes.

Ciments etc.—Les ciments sont assez tranquilles sans variations dans les prix. Le prix de la main-d'œuvre n'a pas varié cette semaine.

Voici les prix courants :

Pin, 1re qualité, par M. \$35.00 à \$40.00

" 2me " " 20.00 à 30.00

" 3me " " 14.00 à 16.00

" 4me " " 10.00 à 12.00

Epinette " 8.00 à 10.00

Frêne " 8.00 à 10.00

Chêne " 13.00 à 17.00

Noyer " 40.00 à 50.00

" " 60.00 à 100.00

Erable dur " 20.00 à 25.00

Laitex, par mille " 1.50 à 1.55

Bardeaux, pin " 1.75 à 3.00

cedre " 1.50 à 3.00

VERRES À VITRES

United 14 x 25 " 1.45 par 50 pds.

" 26 x 40 " 1.55 "

" 41 x 50 " 1.85 "

" 51 x 60 " " "

" 61 x 70 " " "

" 71 x 80 " " "

" 81 x 85 " " "

" 86 x 90 " " "

" 91 x 95 " " "

" 96 x 100 " " "

TOILE

Noire, Nos 10 à 20, p. lb. " 0.024

" " 21 à 24 " " 0.024

" " 26 à 27 par 100 lbs. " 2.90

" " 28 " p. lb. " 0.03

Galvanisée, No 24 " " 0.044

" " 25 " " 0.044

" " 26 " " 0.05

Etamée, No 24, 72x30 " 0.084

" " 26 " " 0.084

" " 28, 84x36 p. 100 lbs. " 0.084

Russie, Nos 8, 9 et 10, p. lb. " 0.12

Canada, par boîte " 2.60

FERBLANO

Coke I C par boîte " 3.75

Charbon de bois I C p. boîte " 4.25

" " IX " " 5.25

Pour chaque X additionnel extra 1.00

Charbon de bois D C " " "

PEINTURES

Blanc de plomb pur, par baril de 25 à 100 lbs. " 6.00

" " No 1 " " 5.00

" " 2 " " 4.00

" " 3 " " 3.00

Blanc de plomb sec " 5.50

Rouge de Paris (Red Lead) " 6.00

Rouge à Venise (Anglais) " 1.75

Orange " 1.65

Blanc de Céruse " 0.65

Huile de lin crue " 0.68

" " bouillie " 0.68

CIMENTS

Ciment de Portland " 2.75

" " Roman " 2.50

" " de Québec " 2.50

Clois coupés à chaud :

De 3 à 8 pcs, p. 100 lbs. " 2.90

" 2 1/2 " " " 3.15

" 2 " " " 3.40

" 1 1/2 " " " 3.40

" 1 " " " 3.90

Clois coupés à froid :

De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, p. 100 lbs. " 3.40

" 1 1/2 " " " 3.90

Clois à bâtir par 133 lbs :

1 pouce " 6.00

1 1/2 " " 5.90

1 1/2 " " 4.80

1 1/2 " " 4.65

1 1/2 " " 4.20

Clois à bâtir par 100 livres :

1 pouce " 5.90

1 1/2 " " 4.90

1 1/2 " " 4.80

Clois à bâtir par 100 livres :

1 pouce " 5.90

1 1/2 " " 4.90

1 1/2 " " 4.80

LE TRAVAIL DES JOURS FÉRIÉS

On a fait circuler, à tort ou à raison, que la fabrique de coton d'Hochelaga, employant presque exclusivement des Canadiens-français, voulait obliger ses ouvriers à travailler les jours fériés. Nous ne nous occuperons de la question qu'au point de vue des résultats produits par le travail des jours fériés.

La commission parlementaire nommée par le gouvernement britannique pour étudier les causes de la dépression de l'industrie en Angleterre, vient justement de faire paraître un rapport volumineux sur la question du travail du dimanche en Allemagne.

Des théoriciens avaient avancé que le bon marché des produits allemands était, en grande partie, dû au travail du dimanche. Leur théorie s'appuyait sur ce que les machines des usines ne chôment pas le dimanche, produisant pour la même somme d'intérêts annuels comparées aux machines des usines qui chômaient; un surplus de production dans la proportion de 7 à 8, soit environ 16.66 pour cent; et cela sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le pourcentage de fonds d'amortissement pour le renouvellement des machines, attendu que l'économie en combustible et en main-d'œuvre réalisée par la suppression de la mise en marche du lundi était plus que suffisante pour couvrir l'usure provenant de la marche du dimanche. Enfin, que le salaire du dimanche, en augmentant la paie des ouvriers, permettait aux industriels de réduire le prix des journées sans que les travailleurs aient à en souffrir. Les travaux des commissaires anglais sont venus réduire à néant toutes ces théories. Ils ont démontrés que les fabricants allemands qui les avaient adoptées les abandonnent rapidement, que le nombre des usines fermant le dimanche augmente d'année en année, que les machines de celles qui restent ouvertes se détériorent plus rapidement que celles des usines qui emploient la journée du dimanche à leur visite et à leur réparation, et que le travail du dimanche est généralement défectueux, ne donnant qu'un rendement de beaucoup au-dessous de ceux des jours de la semaine, qu'enfin la suppression du repos dominical réduit promptement l'ouvrier au rôle d'automate et réagit considérablement sur la valeur et la quantité des marchandises produites dans la semaine.

Il est probable que l'expérience qu'on veut ou qu'on désire tenter à Montréal, donnera les mêmes résultats que celle qui a été faite en Allemagne.

SKREI COD LIVER OIL

PURE & BRILLIANT, ALMOST TASTELESS

A SPECIFIC IN BRONCHIAL AFFECTIONS, COUGHS, COLDS, CONSUMPTION, AND A VALUABLE NUTRIMENT IN ALL WASTING DISEASES.

KENNETH CAMPBELL & CO., MONTRÉAL.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

108, Boulevard Malsherbes

Cours normaux; durée des Études: 3 ans. Reprise le 30 Novembre 1887.

L'École reçoit des élèves internes et des élèves externes.

École préparatoire; durée des Études: 1 an. Reprise: lundi, 4 octobre 1887.

Cours préparatoire à l'examen d'entrée du 1er au 30 octobre.

Pour renseignements, s'adresser au directeur.

VINAIGRES pour l'Exportation

J.-E. RENAUD & DUALÉÉ

Fabricants à BORDEAUX

Médaille d'or Exposition universelle, Bordeaux 1882.

Vinagre Bordelais pur vin blanc naturel (80): Le ton. de 4 barriques, 330 fr.; de 10 fûts de 85 litres, 420 fr.

Vinagre de Table, qualité mixte (80): Le ton. de 4 barriques, 235 fr.; de 10 fûts de 85 litres, 335 fr.

Vinagre de table d'alcool extra 65 70 80 fin, exempt d'acide chimique: Le tonneau de 4 barriques fortes 170 190 210

Le tonneau de 10 fûts de 85 litres 200 220 240

Demandeur prix-courant spécial pour vinaigres en caisses et dames Jeannes, et pour vinaigres vieux extra en nature ou aromatisés.—Le franc égale 13 c.

Jean Toussaint Thompson